

EPIS, AOÛT 2018

Informations à l'intention des utilisateurs : établissements de traitement des déchets et étiquetage des produits

Ce document est rédigé conformément à la Directive européenne 2012/19/UE (DEEE) et vise à donner aux utilisateurs finaux les informations nécessaires sur la façon de gérer et de mettre au rebut les déchets d'équipements électriques et électroniques qui ont été mis hors service et qui doivent être recyclés.

Étiquetage des produits

Les produits portant le symbole de la poubelle à roulettes barrée (voir ci-dessous) et/ou dont la documentation comporte ce symbole doivent être mis au rebut de la façon suivante :



Pour un usage privé

Le symbole de la poubelle à roulette barrée figurant sur le ou les produits et/ou dans la documentation qui les accompagne signifie que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Pour que ces déchets soient gérés, collectés et recyclés correctement, veuillez rapporter ces produits aux points de collecte spécialisés qui les récupéreront gratuitement.

Dans certains pays, vous pouvez également retourner vos produits à votre distributeur local lorsque vous achetez des produits neufs équivalents.

La mise au rebut adéquate de ces produits permet de récupérer des composants de valeur et prévient les éventuels effets nocifs pour la santé et l'environnement qui pourraient autrement survenir en cas de gestion inappropriée de ce type de déchets.

Veuillez contacter les autorités locales pour connaître le point de collecte spécialisé le plus proche.

Dans certains pays, la loi sanctionne la mise au rebut incorrecte de ce type de déchets. Pour un usage professionnel dans l'Union Européenne

Le symbole de la poubelle à roulette barrée figurant sur le ou les produits et/ou dans la documentation qui les accompagne signifie que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Si vous souhaitez mettre au rebut des équipements électroniques et électriques (EEE), veuillez contacter votre revendeur ou votre fournisseur pour plus d'informations.

La mise au rebut adéquate de ces produits permet de récupérer des composants de valeur et prévient les éventuels effets nocifs pour la santé et l'environnement qui pourraient autrement survenir en cas de gestion inappropriée de ce type de déchets.

Pour une mise au rebut en dehors de l'Union Européenne

Le symbole de la poubelle à roulette barrée est uniquement valable au sein de l'Union Européenne (UE). Il signifie que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Si vous souhaitez mettre au rebut ce type de produits, veuillez contacter les autorités locales ou votre revendeur pour connaître la méthode de mise au rebut adéquate.

La mise au rebut adéquate de ces produits permet de récupérer des composants de valeur et prévient les éventuels effets nocifs pour la santé et l'environnement qui pourraient autrement survenir en cas de gestion inappropriée de ce type de déchets.